

## **L'impact de la crise pétrolière sur la performance du système bancaire algérien**

DERDER Nacéra

Maitre de conférences à l'Université

M'hamed Bouguerra Boumerdes –Algérie

Email : [faresabdou16@yahoo.fr](mailto:faresabdou16@yahoo.fr)

Tel : 213662095186

### **Résumé**

A travers ce papier, nous tenterons d'évaluer l'impact de la crise pétrolière, que connaît l'économie algérienne depuis 2014, sur la performance du système bancaire algérien, tout en mettant la lumière sur les mesures prises par les banques et les autorités du pays pour contribuer à l'amélioration de l'intermédiation financière en Algérie.

Suite à cette étude nous proposerons les réformes qu'il va falloir entreprendre pour faire du système bancaire algérien un système performant, efficace et indépendant des recettes pétrolières capable d'attirer l'investissement notamment étranger.

**Mots clés :** crise pétrolière, système bancaire algérien, performance, intermédiation financière.

### **Introduction**

Dés le début des années 90, et avec le passage de l'économie algérienne d'une économie planifiée à une économie de marché, le système bancaire algérien a connu de profondes réformes qui ont permis à l'Algérie d'avoir un système bancaire stable mais exposé à la volatilité des recettes pétrolières.

En 2014 et avec la chute des cours mondiaux des hydrocarbures, l'Algérie a adopté, suite à la multiplication des signes de la crise, un nouveau modèle de croissance économique qui vise à préserver

les équilibres financiers et diversifier l'économie du pays pour atténuer la dépendance vis-à-vis du pétrole.

Pour financer cette diversification, les investisseurs en Algérie, particuliers ou entreprises, sont dans l'obligation de recourir au système bancaire pour solliciter le financement de leurs projets et cela suite à l'existence d'un marché financier très peu développé. Ceci implique que le système bancaire algérien doit intervenir pour financer les entreprises, publiques et privées, relevant de tous les secteurs d'activité pour l'acquisition du matériel et d'équipements, l'extension ou renouvellement des moyens de production sans oublier le financement de l'exploitation.

Au vu des contraintes que subi, aujourd'hui, le système bancaire algérien, l'objectif principal de notre travail est de mettre la lumière sur la réalité actuelle du système bancaire algérien et des défis qu'il doit relever, dans cette phase critique de son évolution, pour répondre aux exigences du nouveau modèle de croissance économique.

Sur le plan méthodologique, notre travail vise à répondre à la question fondamentale suivante : **Quelles sont les réformes à engager et les mesures à prendre pour permettre au système bancaire algérien de financer la diversification de l'économie nationale tout en étant performant et indépendant vis-à-vis des recettes pétrolières du pays ?**

Pour appréhender notre problématique, nous avons formulé deux hypothèses qui se résument comme suit :

**Première hypothèse :** Depuis l'avènement de la crise, les banques algériennes ont déployé des efforts considérables pour booster l'investissement en Algérie et soutenir la diversification de l'économie.

**Deuxième hypothèse :** Conscientes de l'importance du secteur bancaire dans la vie économique, les autorités algériennes

ont engagé des réformes et pris plusieurs mesures pour contribuer à l'amélioration de la performance du système bancaire.

En ce qui concerne le plan de travail adopté pour traiter le sujet en question, nous avons structuré notre travail en 5 points :

- 1- La structure actuelle du système bancaire algérien,
- 2- Evolution de l'intermédiation financière au sein du système bancaire algérien,
- 3- Evolution de la liquidité bancaire,
- 4- L'impact des crédits à l'économie sur le produit intérieur brut,
- 5- L'impact des crédits à l'économie sur la liquidité de l'économie.

### 1- La structure actuelle du système bancaire algérien

Le système bancaire algérien, tel qu'il se présente aujourd'hui, est constitué d'une manière pyramidale. Au sommet, il existe une banque centrale (Banque d'Algérie) chargée de la régulation et de la surveillance du système bancaire, qui est appuyée par une autorité d'agrément (le conseil de la monnaie et du crédit) et une autorité de contrôle (la commission bancaire), toutes deux présidées par le gouverneur. A la base, la loi bancaire algérienne distingue deux catégories d'établissements : Les banques commerciales (universelles) et les établissements financiers spécialisés.

Sous l'angle de la typologie des opérations bancaires, la première catégorie collecte les ressources auprès du public, distribue des crédits à la clientèle, met à leur disposition des moyens de paiement et en assure la gestion. Elle effectue aussi différentes opérations bancaires connexes. En 2017, le nombre de banques commerciales (publiques et privées) exerçant sur la place financière du pays s'élève à 20 dont 14 privées à capitaux

étrangers,<sup>1</sup> et cela du fait de la liquidation des banques privées à capitaux nationaux à partir de 2003. Suite à ces liquidations, un fonds de garantie des dépôts a été créé. Placé sous la supervision du conseil de la monnaie et du crédit, l'organe de surveillance qui fixe les primes annuelles, le fonds de garantie des dépôts bancaires rend compte des montants recouverts et effectue les paiements sur instruction de la commission bancaire.

Contrairement aux banques, les établissements financiers exerçant en Algérie sont de création récente, ils effectuent toutes les opérations de banque, à l'exception de la collecte de ressources auprès du public et la gestion des moyens de paiement, activités qui leur sont interdites par la législation bancaire. En 2017 et selon les données de la Banque d'Algérie, le nombre d'établissements financiers s'élève à 10 dont la moitié est la propriété de l'Etat.

Tableau n°1  
 Evolution du nombre d'agences des banques et sociétés financières en Algérie 2011-2015.

	2011	2012	2013	2014	2015
Agences banques publiques	1086	1091	1094	1113	1123
Agences banques privés	274	301	315	325	346
Total agences bancaires	1360	1392	1409	1438	1469
Agences sociétés financières	81	85	86	87	88

Source : Banque d'Algérie.

En termes de structure du secteur bancaire et comme l'atteste le tableau n°1, les banques publiques, au nombre de six (06) prédominent par l'importance de leurs réseaux d'agences, réparties sur tout le territoire national ; le réseau d'agences des

<sup>1</sup> Banque d'Algérie « tendances monétaires et financières » note de conjoncture du premier semestre 2017.

banques privées reste encore limité et concentré au nord du pays, bien que leur rythme d'implantation se soit accéléré au cours des ces dernières années.

Avec un nombre d'agences estimé à 1469 en 2015 dont plus de 76% appartiennent aux banques publiques, le ratio population/guichets bancaires s'établit à 27 229 habitants par agence bancaire. Ce modeste niveau de bancarisation qui demeure loin des normes internationales est aussi confirmé par le ratio population active/guichets bancaires qui s'établit à son tour à 8123 personnes en âges de travailler par agence bancaire.

A ce niveau d'analyse, on peut conclure que les efforts déployés par les banques algériennes, pour améliorer la bancarisation de l'économie, restent limités.

## 2- Evolution de l'intermédiation financière au sein du système bancaire algérien

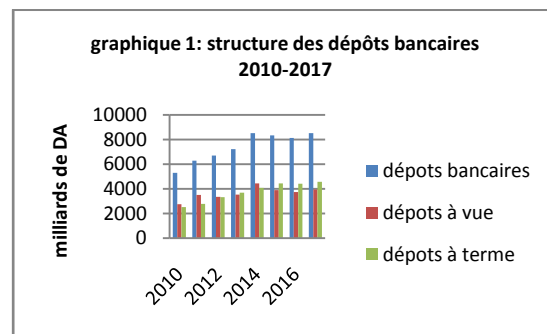
L'objet de l'étude de l'évolution des dépôts et les crédits bancaires, durant la période allant de 2010 à 2017, est de présenter les caractéristiques de l'intermédiation financière au sein du système bancaire algérien et son rôle dans le financement de l'économie nationale notamment après trois années de choc externe.

### 2-1- Evolution des dépôts bancaires

Avant l'avènement de la crise pétrolière et durant la période allant de 2010 à 2013, l'activité collecte des ressources des banques a enregistré une progression annuelle de l'ordre de 12.23 %, en passant de 5287.96 milliards de dinars à 7229.11 milliards de dinars.

Suite à la chute des prix du pétrole d'environ 50% en 2014, l'encours des dépôts collectés par les banques, a connu une baisse en 2015 (-2,15 %) et en 2016 (-2.32%), contre un accroissement de 3.82%

au premier semestre 2017. D'après le graphique n°1, on remarque que la part des dépôts à vue des banques dans le total des dépôts collectés a été largement affectée par la crise pétrolière et cela du fait que les dépôts du secteur des hydrocarbures sont des dépôts principalement à vue.



Source : Banque d'Algérie.

Dans le but de compenser l'impact de la crise pétrolière sur les dépôts bancaires, et de drainer l'épargne restée inactive notamment dans le circuit informel, le gouvernement algérien vient de permettre aux banques publiques de se lacer, au cours le l'année 2018, dans la finance islamique via la création des fenêtres de services islamiques.

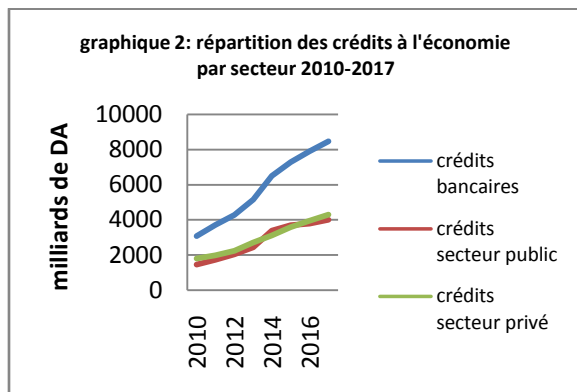
Pour ce qui est des parts des banques publiques et privées sur le marché des ressources, nous avons relevé la prédominance des banques publiques avec 87% des recettes collectés. Mais à ce niveau il est important de souligner qu'en matière de ressources ces banques publiques restent fragiles du fait qu'elles sont fortement dépendantes du trésor qui rachète leurs créances impayées détenues sur les entreprises publiques et privés.

### 2-2- Evolution des crédits bancaires

Avant la crise pétrolière et selon les données de la banque d'Algérie, les crédits à l'économie ont connu une progression soutenue passant de 3086.5 milliards de dinars en 2010 à 5156.3 milliards en 2013. L'accroissement des crédits s'établit respectivement à 20.3% en 2013 contre 15,3 % en 2012 et 14,0 % en 2011.

A partir de 2014 et malgré la diminution des ressources des banques liées aux

déficits des paiements extérieurs, les crédits à l'économie, ont poursuivi leur progression au rythme de 16,57 % en 2015 contre 26,15 % en 2014, et 8.66% en 2016 contre 5.53% en juin 2017.



Source : Banque d'Algérie.

De cette évolution, il est ressort que le choc des prix du pétrole n'a pas eu d'effet sur les crédits à l'économie.

L'analyse de la structure des crédits par secteur juridique montre que la part des crédits au secteur privé enregistre une tendance haussière durant la période 2010 à 2017, ceci s'explique par les diverses mesures incitatives offertes par les autorités aux entreprises privées, dont une bonification des taux d'intérêt pour les prêts à l'investissement, ainsi que la mise en place de deux fonds de garantie destinés aux PME. A cela s'ajoute le secteur de microcrédit qui a connu plusieurs programmes du gouvernement visant les micro-entreprises (ANGEM), les jeunes travailleurs indépendants (ANSEJ) et les adultes sans emploi (CNAC). Toutes ces entités sont fortement subventionnées et fonctionnent en partie en coopération avec les banques publiques.

Les crédits accordés aux ménages ont atteint 596,5 milliards de dinars à fin juin 2017 contre 536,6 milliards de dinars à fin décembre 2016, soit une hausse de 11,2% contre 7,1% au premier semestre de 2016 et 7,7% au second. <sup>2</sup> Cette hausse

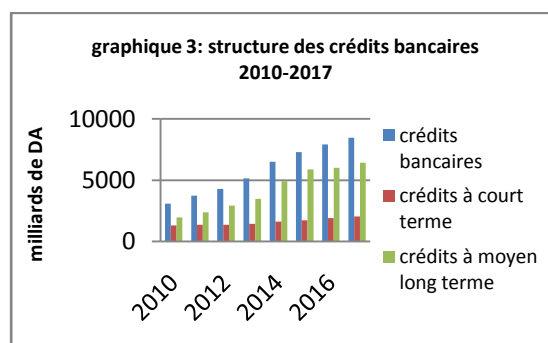
<sup>2</sup> Banque d'Algérie « tendances monétaires et financières » note de conjoncture du premier semestre 2017.

s'explique par le retour des crédits à la consommation en faveur de la production nationale, et le désengagement progressif de l'Etat dans le financement du secteur de l'habitat.

L'évolution de la part des crédits au secteur privé, illustrée par le graphique n°2, reflète les efforts déployés par les banques et les autorités du pays pour soutenir le secteur privé notamment les PME et les crédits à la consommation considérés comme moteur de la croissance économique.

Concernant l'encours des crédits distribués au secteur public, il représente 47,7 % du total des crédits à l'économie en 2012, contre 46,8 % en 2011. A fin juin 2017, la part des crédits au secteur public est passée de près de 49,97 % à fin 2016 à 49,21 % à fin juin 2017. Cette évolution reflète bien le poids du secteur public dans l'économie algérienne qui reste assez important malgré la terrible chute des recettes du pays.

La structure des crédits distribués par les banques avant la crise pétrolière, illustre la tendance haussière des crédits à moyen et long terme dont la part relative a atteint 68,3% de l'encours des crédits distribués à fin 2012 contre 31,7% pour les crédits à court terme.



Source : Banque d'Algérie.

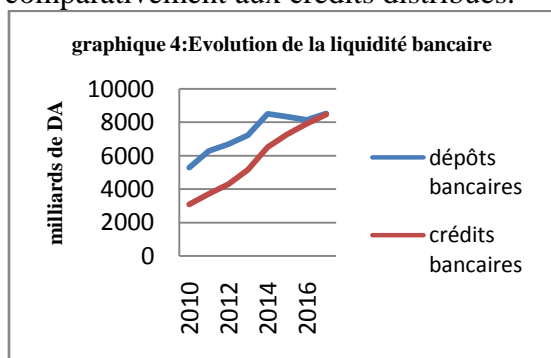
Malgré la chute des prix des hydrocarbures, et selon le graphique n°3, les crédits à moyen long terme continuent de prédominer. Ainsi, la part des crédits à court terme est passée de 24,2% à fin 2016 à 23,84% à fin juin 2017, celle des crédits

à moyen terme de 22,9% à 23,2% et celle des crédits à long terme de 52,9% à 53%. De ce constat ressort l'importance accordée par les banques au financement de l'investissement en Algérie.

Notons enfin que, sur le marché des crédits, la part des banques privées est très limitée, elle représente seulement 13% du total des crédits distribués, et que l'intervention de ces banques porte sur le financement des entreprises privées et ménages. Par ailleurs, si les banques publiques assurent la totalité du financement du secteur public, leur part dans le financement du secteur privé demeure importante, à savoir 74,6% contre 73,2% en 2011 et 76,1% en 2010. Ces caractéristiques de la place financière algérienne illustrent clairement le désengagement des banques privées dans le financement de la diversification de l'économie nationale.

### 3- Evolution de la liquidité bancaire

En raison du repli des cours du pétrole sur les dépôts bancaires et de la croissance des crédits à l'économie, le ratio crédits bancaires / dépôts collectés en dinars, qui était de 69,5% en 2013 est passé à 79,1% à fin 2015 puis à 87,1% en 2016 pour s'élever à 89,1% en juin 2017 ; cela indique une baisse de l'excédent de ressources collectées par les banques comparativement aux crédits distribués.



Source : Banque d'Algérie.

Sous l'effet de la contraction de l'excès de liquidité, illustrée par le graphique n°4, la Banque d'Algérie a suspendu ses opérations de ponction des liquidités, et elle a mis en place des instruments de

refinancement tout en baissant les taux d'intérêt.<sup>3</sup>

En effet la reprise des opérations de refinancement des banques par la Banque d'Algérie a débuté par des opérations de réescompte en août 2016, pour pratiquer ensuite des opérations d'open market à diverses échéances (à 7 jours puis à 3, 6 et 12 mois) à partir de mars 2017<sup>4</sup>. De ce fait le marché monétaire interbancaire s'est davantage dynamisé de sorte que les montants moyens échangés durant cette période ont atteint 211,6 milliards de dinars contre 153,8 milliards de dinars au second semestre de 2016. De plus, avec la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle hebdomadaire de la liquidité bancaire, adossée à ces opérations, par la Banque d'Algérie, les taux d'intérêt sur le marché au jour le jour et à terme sont nettement remontés par rapport aux années 2015 et 2016. Le rapprochement et l'ancrage de ces taux sur le taux directeur permettra à la Banque d'Algérie de disposer, à terme, d'un canal effectif de transmission de la politique monétaire.

### 4- L'impact des crédits à l'économie sur le produit intérieur brut

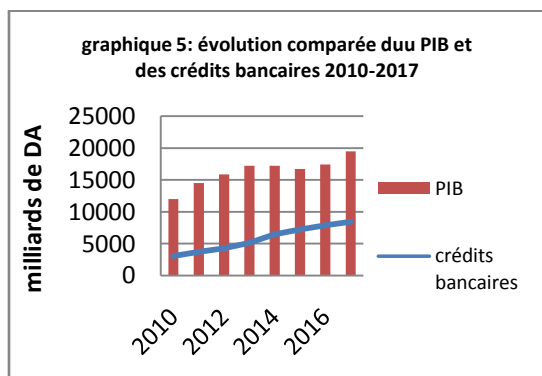
D'après le graphique n° 5, l'impact de la crise pétrolière sur le secteur réel reste limité. En effet, en 2016, la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est établie à 3.5%, contre 0.13% en 2014. Malgré cette évolution positive, nous avons relevé que la progression des crédits à l'économie a été plus rapide que celle du PIB notamment en 2015 et 2016, ceci implique que les crédits à l'économie n'ont pas été accompagnés parallèlement par une

<sup>3</sup>Banque d'Algérie, instruction n°02-2016 du 24 mars 2016 fixant le mode opératoire des opérations d'escompte et réescompte d'effets publics et privés en faveur des banques et établissements financiers et d'avances et crédits aux banques.

<sup>4</sup> Banque d'Algérie, instruction n° 06-2016 du 1er septembre 2016 relative aux opérations d'open market.



augmentation assez significative de la production en terme physique.



Source : Banque d'Algérie.

A cela s'ajoute la faiblesse du niveau de capitalisation boursière qui s'élève à fin février 2017 à 46 milliards de dinars et qui représente moins de 1% du PIB, 5 et l'industrie, hors secteurs pétrolier et gazier, ne représente plus que 5.0% du PIB en 2016, chose qui a incité les autorités d'envisager une ré-industrialisation de l'économie algérienne.

### 5- L'impact des crédits à l'économie sur la liquidité de l'économie

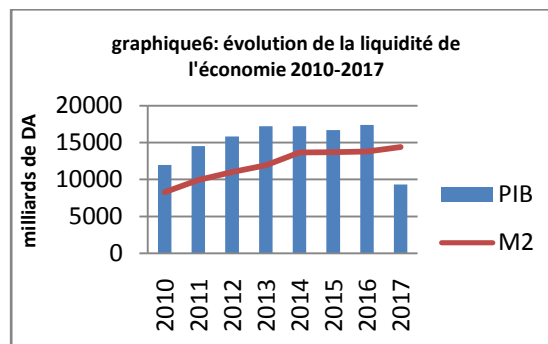
Contrairement au fort rythme d'expansion monétaire avant la crise notamment en 2014 (+14%), la situation monétaire agrégée, établie à partir des situations mensuelles des banques et de la Banque d'Algérie, se caractérise par le fait que la croissance de la masse monétaire (M2) a été extrêmement faible en 2015 et en 2016 (respectivement 0,13% et 0,82%), et elle reste nettement inférieure à celle du PIB (4,2%).

En contraste avec les années 2015 et 2016, et d'après de graphique n°6, la masse monétaire (M2) a augmenté de 4,27% et cela au premier semestre 2017. Cette croissance s'explique par la diminution des réserves obligatoires qui passe de 8% à 4% en 2017,<sup>6</sup> ainsi que la reprise des

<sup>5</sup> Banque d'Algérie « tendances monétaires et financières » note de conjoncture du premier semestre 2017.

<sup>6</sup> Banque d'Algérie, Instruction n° 04-2017 du 31 juillet 2017 modifiant et complétant l'instruction n°

opérations de refinancement des banques par la Banque d'Algérie.



Source : Banque d'Algérie.

Mesuré par le rapport M2/PIB le taux de liquidité de l'économie algérienne a atteint 79,37 % en 2016 contre 81,5 % en 2015 et 96,5 % en 2012. Cette évolution de l'offre de monnaie par rapport au PIB reflète que les réformes menées ont permis une certaine amélioration de l'intermédiation bancaire en Algérie.

Enfin et pour ce qui est de l'inflation nous tenons à préciser que la poussée inflationniste que connaît le pays (6,4% en 2016, contre 4,8% en 2015) résulte de l'augmentation des prix des biens manufacturés (+9,9%) et des services (+7,4%). Elle s'explique notamment par l'impact des restrictions aux importations, la hausse de 30% des prix du carburant en 2016, de même que les hausses en 2017 de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

### Conclusion

En conclusion de ce travail nous tenons à revenir sur les efforts déployés par les banques ainsi que les autorités pour améliorer l'intermédiation financière en Algérie et de tracer les réformes indispensables pour renforcer le rôle du système bancaire algérien dans le financement de la diversification de l'économie.

1- La structure actuelle du système bancaire algérien qui comporte des banques et établissements financiers nationaux et étrangers, privés et publics est

02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires.

de nature à favoriser le financement de la diversification de l'économie algérienne. Mais pour améliorer le niveau de bancarisation, une révision en termes de nombre de banques et de guichets est indispensable.

2- En plus de l'ouverture du système bancaire algérien à plus d'investissements, l'amélioration du niveau de la croissance de l'économie implique le renforcement de la concurrence interbancaire sur la place financière du pays prédominée jusqu'à présent par les banques publiques qui gèrent environ 87% des avoirs et prêts bancaires en Algérie.

3- Pour compenser la baisse des dépôts bancaires suite à la crise pétrolière, les banques algériennes publiques et privées doivent se mobiliser d'avantage pour drainer l'épargne circulant dans le secteur informel, et cela en donnant plus de souplesse aux opérations de dépôts de fonds et de l'accès à ces dépôts par les épargnants. Elles doivent également créer et exploiter, suite à l'autorisation du gouvernement algérien, des fenêtres de services islamiques.

4- Pour transformer les banques publiques en véritables banques au service du développement économique, il est indispensable de mettre fin à l'acquisition de leurs créances par l'Etat, de les recapitaliser et de les ouvrir sur le marché de capitaux, afin de développer leurs activités de marchés et de diversifier leurs sources de financement. En plus de cette mesure le gouvernement algérien doit également envisager la privatisation de ces banques publiques.

5- Malgré la prédominance des crédits à long terme dans la structure des crédits à l'économie, notre analyse a fait ressortir la limite de leur impact sur la sphère réelle. Pour financer sa diversification, l'économie algérienne a donc besoin de

banques capables de sélectionner les projets les plus efficaces.

6- Pour favoriser une croissance soutenue tirée par le secteur privé, il est indispensable d'impliquer davantage les banques notamment privées et de les réorienter vers le financement des PME et cela avec l'étalement des fonds de garantie des crédits aux PME, créés depuis 2002.

7- Le financement du développement du pays ne peut réussir avec l'intervention des seules banques, pour cela il est urgent d'impliquer davantage les institutions financières dans le financement de l'économie notamment les sociétés de crédit bail et les sociétés de capital risque, tout en développant le marché financier.

8- Suite à la contraction de l'excès de liquidité, la Banque d'Algérie a mis en place des instruments de refinancement à savoir le réescompte et l'open market. Pour prévenir les éventuelles tensions inflationnistes, la Banque d'Algérie doit encourager le refinancement par le biais du marché au détriment du réescompte.

### **Bibliographie**

- 1- Banque d'Algérie « évolution économique et monétaire en Algérie » rapport annuel exercice 2015.
- 2- Banque d'Algérie « évolution économique et monétaire en Algérie » rapport annuel exercice 2012.
- 3- Banque d'Algérie « tendances monétaires et financières » note de conjoncture du premier semestre 2017.
- 4- Banque d'Algérie « tendances monétaires et financières » note de conjoncture au premier semestre 2016.
- 5- Banque d'Algérie « statistiques monétaires » situation des banques de dépôts en 2016.
- 6- Banque d'Algérie, bulletin statistique trimestriel n°39 septembre 2017.
- 7- Banque d'Algérie, instruction n ° 06-2016 du 1er septembre 2016 relative aux opérations d'open market.

8- Banque d'Algérie, instruction n°02-2016 du 24 mars 2016 fixant le mode opératoire des opérations d'escompte et réescompte d'effets publics et privés en faveur des banques et établissements financiers et d'avances et crédits aux banques.

9- Banque d'Algérie, Instruction n° 03-2016 du 25 avril 2016 modifiant et complétant l'instruction n° 02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires.

10- Banque d'Algérie, Instruction n° 04-2017 du 31 juillet 2017 modifiant et complétant l'instruction n° 02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires.

11- Banque Mondiale « statistiques de la banque mondiale - Indicateurs du développement dans le monde »2014.

12- FMI, "Perspectives économiques régionales - Moyen-Orient et Asie centrale" rapport n016/127 avril 2016.

13- FMI «Algérie : évaluation de la stabilité du système financier », Rapport n°14/161, Juin 2014.

14- Ghernaout M « Crises financières et faillites des banques algériennes »,GAL, Alger 2004.

15- KPMG Algérie « Guide des banques et des établissements financiers en Algérie 2012 » édition 2013.\_

16- Loi n°90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

17- loi n° 17-11 du 27 décembre 2017 portant loi de finances 2018.

18- Loi n° 16-14 du 28 décembre 2016 portant loi de finances pour 2017.

19- Naas A « le système bancaire algérien » Maisonneuve & Larose, Paris 2003.

20-Office National des Statistiques, comptes économiques-2011-2016- rapport n°786.

21- Ordonnance n°03-11 du 26 aout 2003 sur la monnaie et le crédit

22- Ordonnance n° 10-04 du 26 août 2010, modifiant et complétant l'ordonnance n° 03-11 relative à la monnaie et au crédit.